

DURABILITÉ ET APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Notre engagement envers la responsabilité sociale et environnementale

Même si plus de 50 % de nos produits de marques exclusives sont fabriqués dans l'Union Européenne et soumis à sa législation et à ses codes de bonnes pratiques sociales et environnementales, nous prenons cette responsabilité très au sérieux.

C'est pourquoi nous veillons à ce que tous nos produits soient fabriqués conformément

aux règles locales et internationales, ainsi qu'aux recommandations de l'Organisation Internationale du Travail concernant l'amélioration des conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement. Nous sommes membre de Amfori et nous nous assurons que tous nos fournisseurs respectent le Code de conduite BSCI (Initiative de conformité sociale en entreprise).

Les 11 principes du Code de conduite BSCI

- | | | | | | |
|---|--|---|----|--|---|
| 1 | Rémunération juste |  | 7 | Pas de travail forcé |  |
| 2 | Horaires de travail décents |  | 8 | Protection de l'environnement |  |
| 3 | Santé et sécurité au travail |  | 9 | Comportement éthique dans les affaires |  |
| 4 | Pas de travail des enfants |  | 10 | Droits à la liberté d'association et à la négociation collective |  |
| 5 | Protection spéciale pour les jeunes travailleurs |  | 11 | Non-discrimination |  |
| 6 | Pas d'emplois précaires |  | | | |